

Planification annuelle 2022+

1 sept. 21



Table des matières

1.	Explication	3
2.	Catalogue des thèmes pour la planification annuelle 2022+	4
3.	Thèmes prioritaires 2022+	5
3.1	Sécurité d'approvisionnement / conception du marché	5
3.2	Réseaux	7
3.3	Ouverture complète du marché / approvisionnement de base	9
3.4	Système de mesure / plateforme de données (datahub)	10
3.5	Hydraulique	11
3.6	Sécurité des données / cybersécurité	12
3.7	Relation Suisse – UE	13
4.	Thèmes de fond 2022+	14
4.1	Objectifs climatiques / législation sur le CO ₂	14
4.2	Flexibilités / dispositifs de stockage	15
4.3	Couplage des secteurs	17
4.4	Digitalisation au sein de la branche énergétique	19
4.5	Paysage et environnement	21
5.	Activités en cours	22
6.	Autres tâches	22
6.1	Investissements étrangers en Suisse	22

1. Explication

Le présent document répertorie les sujets pertinents des trois prochaines années pour l'Association (2022+). En raison de la planification par roulement, la majorité des thèmes figurait déjà dans la liste de l'année dernière. Néanmoins, en raison de l'absence d'accord sur l'électricité jusqu'à nouvel ordre, la thématique «Relation Suisse – UE» a été déplacée des thèmes de fond vers les thèmes prioritaires. La thématique «Pesée des intérêts protection / utilisation» a été renommée «Environnement et paysage», car toujours plus de thèmes sur la durabilité et l'environnement concernent la branche et doivent être traités. La thématique «Rôle des gestionnaires de réseau de distribution» a été supprimée, car les travaux à ce sujet sont achevés.

Comme l'an dernier, les sujets sont classés par *thèmes prioritaires*, *thèmes de fond*, *activités en cours* et *autres tâches*. Les *thèmes prioritaires* et les *thèmes de fond* correspondent à des **sujets politiques**. Ils sont déterminés en fonction des intérêts politiques de l'Association ainsi que de l'agenda politique et réglementaire, et doivent être revus chaque année dans le cadre de la planification annuelle. Pour les *activités en cours* et les *autres tâches*, il s'agit principalement de **sujets opérationnels**. La planification annuelle ne met pas l'accent dessus en priorité, ce qui ne signifie pourtant pas que l'Association leur accorde une importance moindre.

Les **thèmes prioritaires** sont de la plus haute importance au niveau stratégique: ils influencent considérablement l'économie énergétique et sont très urgents, nécessitant donc une intervention rapide de l'AES. Les thèmes prioritaires sont à traiter rapidement et se voient attribuer les ressources correspondantes. Les **thèmes de fond** sont d'une grande importance pour les membres de l'AES et relèvent des compétences essentielles de l'Association. Ces sujets ne nécessitent pour l'instant pas d'intervention urgente. Ils doivent cependant être surveillés et traités en fonction d'éventuels besoins.

Les **activités en cours** recouvrent d'autres thèmes et tâches de l'Association. Il s'agit de mandats centraux de l'Association, récurrents, établis et non contestés. L'AES s'est généralement déjà positionnée sur ces thèmes, et leur réalisation est en cours. Parmi elles figurent la mise à jour de documents de la branche consécutive aux changements législatifs, l'élaboration de prises de position relatives aux consultations sur des modifications d'ordonnance, la formation professionnelle, la sécurité au travail et OSTRAL. Les **autres tâches** de la planification annuelle ne peuvent pas être rattachées aux autres groupes de thèmes. Elles doivent néanmoins également être traitées, car des solutions d'association doivent être trouvées pour ces problématiques au cours des une à deux prochaines années.

Le Comité a approuvé le projet **Prévision 2022** le 1^{er} avril 2021. La Prévision 2022 a pour objectif de présenter la vision de la branche sur l'avenir énergétique. Les thèmes principaux de l'Association, comme par exemple les réseaux de distribution, l'électrification, les flexibilités et le stockage saisonnier seront analysés et traités. Les sous-projets abordés dans la Prévision correspondent aux *thèmes prioritaires* et aux *thèmes de fond* de l'Association. Les sous-projets contribuent à l'acquisition de connaissances, ainsi qu'à la formation d'opinion et au positionnement de l'Association, et ont également été représentés dans la Planification annuelle.

Les différentes tâches au sein des thèmes prioritaires et des thèmes de fond sont classées par urgence, importance et charge de travail de la manière suivante:

Élevée

Moyenne

Faible

2. Catalogue des thèmes pour la planification annuelle 2022+

#	Thème	Motivation
Thèmes prioritaires		
1	Sécurité d'approvisionnement / conception du marché	Révisions de la LENE et de la LApEI (message et débats parlementaires), évolutions en matière d'économie énergétique
2	Réseaux	Révision de la LApEI (message et débats parlementaires), évolutions en matière d'économie énergétique
3	Ouverture complète du marché / approvisionnement de base	Révision de la LApEI (message et débats parlementaires)
4	Système de mesure / plateforme de données	Révision de la LApEI (message et débats parlementaires)
5	Hydraulique (redevance hydraulique, réattribution de concessions)	Nouvelle réglementation de la redevance hydraulique, révisions de la LENE (message et débats parlementaires), vague de concessions arrivant à expiration
6	Sécurité des données / cybersécurité	Évolutions technologiques, élaboration d'un code de réseau européen, risques
7	Relation Suisse – UE	Absence d'accord-cadre, accord sur l'électricité, Clean Energy Package, Green Deal
Thèmes de fond		
8	Objectifs climatiques, législation sur le CO ₂	COP21, stratégie climatique, révision totale de la législation sur le CO ₂
9	Flexibilités / dispositifs de stockage	Stratégie énergétique et climatique, révision de la LApEI
10	Couplage des secteurs (mobilité, chaleur, gaz)	Révisions de la LENE et de la LApEI, législation sur le CO ₂ , LApGaz, feuille de route pour la mobilité électrique 2022 de la Confédération, feuille de route «hydrogène» de la Confédération, évolutions technologiques
11	Digitalisation de la branche énergétique	Loi sur la protection des données, évolutions technologiques, mandat du Comité de 05/2020
12	Environnement et paysage	Protection des oiseaux au niveau des lignes électriques, double initiative Biodiversité et paysage

3. Thèmes prioritaires 2022+

3.1 Sécurité d'approvisionnement / conception du marché

Pour l'AES, les thèmes de la sécurité d'approvisionnement et de la conception du marché sont au premier plan en raison des évolutions politiques et de l'économie énergétique. Ils ont aussi acquis une forte priorité dans l'agenda politique.

En novembre 2020, le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) de réunir les révisions de la LENE et de la Loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) en un acte modificateur unique, à savoir une loi fédérale pour un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables, et de lui présenter le message correspondant d'ici le milieu de l'année 2021. Cela doit permettre d'améliorer les incitations à investir dans les énergies renouvelables indigènes et de renforcer la sécurité de l'approvisionnement.

L'AES a déjà élaboré différents documents thématiques et de prise de position sur le thème de la sécurité d'approvisionnement et de la conception du marché, et ce, également en vue des prises de position sur les révisions de la LApEI et de la LENE. L'AES, aux côtés d'autres parties prenantes, demande que des incitations soient créées pour la production hivernale. La structure de ces incitations est encore ouverte. La discussion à ce sujet est attisée par les débats parlementaires. Du point de vue de l'Association, il serait souhaitable d'élaborer des points clés pour cette conception (travaux de fond).

Lors de sa séance extraordinaire de janvier 2020, le Comité en est arrivé à la conclusion que l'encouragement des énergies renouvelables à lui seul ne suffisait pas pour garantir la sécurité d'approvisionnement de la Suisse (cf. DP Sécurité d'approvisionnement). Un document thématique entend analyser quelles autres mesures sont envisageables et efficaces pour l'approvisionnement hivernal.

Des études et des conclusions sont publiées sur le thème de la sécurité d'approvisionnement tant par la Confédération que par d'autres institutions suisses et étrangères. Il convient de les surveiller, de les analyser et d'en discuter. Des requêtes supplémentaires pourront le cas échéant en découler.

Tâche	Urgence et échéance	Importance et motivation	Charge de travail et mandataire
Révision de la LENE, révision de la LApEI (y c. réglementation transitoire) Accompagnement des débats parlementaires, analyse et positionnement sur les propositions. Nouveau: position de l'AES sur les instruments d'encouragement de la production hivernale	2021+	Révision de la LENE, révision de la LApEI, lv.Pa. 19.443 (message, débats parlementaires)	Secrétariat (implication des commissions et des groupes de travail)
Perspectives énergétiques de l'OFEN Groupe d'accompagnement des Perspectives énergétiques 2050+: partie 2, répercussions économiques	2021+	Processus de parties prenantes à l'OFEN	Secrétariat (implication de la KoEW)

Tâche	Urgence et échéance	Importance et motivation	Charge de travail et mandataire
Analyse et positionnement après la publication du rapport global	T4/21, T1/22	Publication servant de guide	KoEW
DT Efficacité énergétique Les mesures et les programmes d'efficacité énergétique ainsi que les mesures d'économies d'énergie peuvent permettre de faire des économies de coûts. Il s'agit d'exploiter davantage ce potentiel. Les consommateurs finaux pourraient par exemple participer à des enchères et contribuer ainsi à la sécurité d'approvisionnement.	2021+	Stratégie énergétique et climatique, révisions de la LApEI et de la LEne	KoEW
DT Approvisionnement en hiver L'encouragement des énergies renouvelables à lui seul ne suffit pas à garantir la sécurité d'approvisionnement en Suisse (DP Poursuite des mesures d'encouragement). Quelles sont les pistes de solution envisageables? Avantages et inconvénients tels qu'acceptation, coûts, etc.	2021+	Stratégie énergétique et climatique, révisions de la LApEI et de la LEne	KoEW
Nouveau: Prévision 2022: sous-projet Stockage saisonnier	2022	Point de vue de la branche sur la stratégie énergétique et climatique	Équipe de projet Prévision 2022
Analyse et monitoring d'études Analyse d'études sur la sécurité d'approvisionnement et l'approvisionnement en électricité en Suisse (études AS de l'OFEN et de l'EICom, de l'ENTSO-E, etc.) Actualisation de la méta-étude de l'AES	En cours	Mandat du Comité de 05/19 Discussion politique sur la sécurité d'approvisionnement du futur Publication régulière d'études sur l'adéquation du système de la Suisse et des pays voisins	Secrétariat (implication de la KoEW)

Pour les **Perspectives énergétiques de l'OFEN** et les **analyses et le monitoring de la sécurité d'approvisionnement**, le Secrétariat et la KoEW collaborent et se coordonnent déjà.

3.2 Réseaux

L'AES s'engage en faveur de tarifs réseau conformes au principe de causalité et d'une marge de manœuvre adéquate pour les gestionnaires de réseau lors de leur fixation. La décentralisation croissante et l'augmentation des regroupements dans le cadre de la consommation propre constituent de nouvelles solutions en matière de modèles de tarification réseau. Avec la révision de la LApEI et le principe du volume effectif d'énergie nette, des modifications sont également prévues en matière de report des coûts.

La mise en œuvre de la stratégie énergétique et climatique place les réseaux de distribution devant d'énormes défis. En particulier, la décentralisation de la production, l'électromobilité, le couplage des secteurs, la décarbonisation de la production de chaleur, ainsi que les flexibilités et le stockage engendrent des exigences bien plus élevées envers la productivité et l'exploitation des réseaux de distribution. Jusqu'à présent, ces répercussions ont été sous-estimées et trop peu prises en compte. C'est pourquoi l'AES veut présenter les implications de cette évolution sur les réseaux de distribution, ainsi que des solutions appropriées pour gérer ces défis. Le sous-projet Réseaux de distribution développé dans le cadre de la Prévision 2022 est constitué dans ce but.

Tâche	Urgence et échéance	Importance et motivation	Charge de travail et mandataire
Révision de la LENE, révision de la LApEI Accompagnement des débats parlementaires, analyse et positionnement sur les propositions (éventuellement: approfondissement du <i>peak shaving</i>)	2021+	Révision de la LENE, révision de la LApEI (message, débats parlementaires)	Secrétariat (implication des commissions)
Mise en œuvre du report des coûts de réseau dans le cadre de la révision de la LApEI (principe du volume effectif d'énergie nette, limitation du groupe de clients de base)	2021+	Révision de la LApEI (message, débats parlementaires)	NeWiKo (EnDaKo et KoKuF)
Nouveau: Scénario-cadre pour la planification du réseau Prise de position sur la consultation lancée par la Confédération (ouverture prévue en 10/21)	2021+	Consultation lancée par la Confédération	Secrétariat (implication de la Ko NeTe)
Consultation Rémunération du capital Prise de position sur les questions méthodiques pour déterminer le WACC pour les réseaux électriques (év. baisse du WACC à partir de l'année tarifaire 2024)	2022	Consultation lancée par la Confédération attendue	Secrétariat (implication KoKuF)
Nouveau: Prévision 2022: sous-projet Étude des réseaux de distribution	2022	Point de vue de la branche sur la stratégie énergétique et climatique	Équipe de projet Prévision 2022
Intégration optimale de l'infrastructure de réseau (pour une exploitation efficace et sûre du réseau)	En cours	Création d'un standard technique	Ko NeTe, KO VQ, NeWiKo

Mise en œuvre du report des coûts de réseau: début des travaux dès que le message sur la révision de la LApEI est publié. Implication de l'EnDaKo par la NeWiKo selon les besoins.

Intégration optimale de l'infrastructure de réseau: élaboration d'un manuel «Infrastructure de charge pour l'électromobilité» pour l'exploitation efficace et sûre de l'infrastructure de charge dans le réseau de distribution. Un aide-mémoire est élaboré. Prise en compte lors de la révision des Prescriptions des distributeurs d'électricité.

3.3 Ouverture complète du marché / approvisionnement de base

La révision de la LApEI prévoit une ouverture complète du marché de l'électricité. Lors de sa séance du 4 juillet 2018, le Comité de l'AES a établi que la décision de l'ouverture complète du marché était une affaire politique et qu'il n'avait pas à se prononcer pour ou contre cette mesure. Si cette ouverture devait avoir lieu, l'AES souhaiterait toutefois apporter ses idées quant à la mise en œuvre. Dans le cas contraire, il faudrait tout de même s'attendre à des modifications de l'approvisionnement de base; il conviendrait donc d'élaborer des propositions de réalisation corrélées.

Tâche	Urgence et échéance	Importance et motivation	Charge de travail et mandataire
Propositions de mise en œuvre pour l'ouverture du marché (y c. «Quartierstrom»)	2021+	Révision de la LApEI (message, débats parlementaires)	GT constitué de membres de la RegKom, de la NeWiKo, de l'EnDaKo, de la REKO
Propositions de mise en œuvre pour l'approvisionnement de base	2021+	Révision de la LApEI (message, débats parlementaires)	GT constitué de membres de la RegKom, de la NeWiKo, de l'EnDaKo, de la REKO, de la KoKuF (pour les aspects liés aux coûts)
Développer davantage les processus d'échange de données et de changement de fournisseur et accélérer leur mise en œuvre	2021+	Révision de la LApEI (message, débats parlementaires)	EnDaKo

Valable pour toutes les tâches: les travaux démarrent dès que le message sur la révision de la LApEI est communiqué (prévu au deuxième trimestre 2021).

Pour les **propositions de mise en œuvre pour l'ouverture du marché** et l'approvisionnement de base: l'implication des commissions et leur coordination, ainsi que la constitution de GT sont effectuées par le Secrétariat.

3.4 Système de mesure / plateforme de données (datahub)

La révision de la LApEI doit mettre en place la libéralisation du système de mesure. Dans le cadre de sa prise de position, l'AES s'est prononcée contre cette libéralisation. Le Comité a déjà décidé de conditions-cadre pour une solution alternative. En conséquence, le groupe de travail Système de mesure a élaboré un état des lieux avec des alternatives. Aucun de ces modèles n'a toutefois rencontré de majorité comme position de secours. Le Comité a pris connaissance de l'état des lieux. L'AES s'en tient à l'avis que le système de mesure fait partie intégrante du réseau de distribution. Elle se prononcera contre une libéralisation dans le cadre des débats politiques.

La proposition de l'AES au sujet de la plateforme de données a été élaborée dans le document de prise de position du même nom et adopté par le Comité en octobre 2020.

Tâche	Urgence et échéance	Importance et motivation	Charge de travail et mandataire
Plateforme de données Accompagnement des débats politiques, analyse et positionnement sur les propositions, mise en œuvre dans le processus de la branche	2021+	Révision de la LApEI (message, débats parlementaires)	EnDaKo (RegKom)
Libéralisation du système de mesure Accompagnement des débats politiques, analyse et positionnement sur les propositions	2021+	Révision de la LApEI (message, débats parlementaires)	Secrétariat (EnDaKo)

3.5 Hydraulique

Les centrales hydrauliques constituent l'épine dorsale de la stratégie énergétique et climatique, contribuent grandement à la sécurité d'approvisionnement, à la stabilité du système et à la réalisation des objectifs de protection du climat, et sont pertinentes sur le plan macroéconomique. Les coûts de revient de l'hydraulique sont en moyenne largement supérieurs à ceux de la production. C'est pourquoi les investissements de renouvellement dans l'hydraulique n'aboutissent pas.

Dans les années à venir, il faut s'attendre à une vague de concessions arrivant à échéance. Outre l'estimation de la valeur résiduelle des parties humides des centrales, un défi réside dans les conditions-cadre toujours défavorables.

La redevance hydraulique est un facteur de coût significatif qui fait baisser la compétitivité de l'hydraulique suisse. Les redevances hydrauliques représentent près d'un quart de l'ensemble des coûts de revient moyens de cette énergie. Au total, quelque 550 millions de francs sont reversés chaque année en redevance hydraulique aux cantons et communes d'implantation, ce qui constitue pour eux une source de revenus importante. Il est nécessaire de mettre en place une nouvelle réglementation acceptable pour les deux parties.

Tâche	Urgence et échéance	Importance et motivation	Charge de travail et mandataire
Analyse des propositions de solution à long terme (redevance hydraulique flexible; divers autres modèles du Conseil fédéral ¹ examinés par l'OFEN) Collaboration dans le GT Compétitivité de l'hydraulique de l'ASAE Prise de position sur la consultation soumise par la Confédération (ouverture prévue en 08/21)	2021+	Nouvelle réglementation relative à la redevance hydraulique, consultation lancée par la Confédération	Secrétariat (en collaboration avec l'ASAE)
Réattribution des concessions Accompagnement des débats politiques, analyse et positionnement sur les propositions	En cours	Vague de concessions arrivant à échéance	Secrétariat (implication de l'ASAE et d'experts)

Analyse des propositions de solution à long terme: en cours auprès du GT Compétitivité de l'hydraulique de l'ASAE. L'AES y est représentée.

Réattribution des concessions: l'échange avec l'ASAE sur ce sujet est garanti dans le cadre de la commission Hydrosuisse.

¹ Message FF 2018 3419

3.6 Sécurité des données / cybersécurité

Avec la digitalisation croissante de la branche énergétique, la sécurité des données et la cybersécurité focalisent de plus en plus l'attention. Il convient d'observer régulièrement l'état général de la sécurité du système ainsi que les évolutions internationales.

Le document de la branche «Protection de base pour les «technologies opérationnelles» (OT)» est entré en vigueur en juillet 2018. Il doit maintenant être adapté à la nouvelle base de l'OFAE et complété par les exigences minimales, spécifiques à la branche de l'électricité, relatives à la protection de base nécessaire.

Tâche	Urgence et échéance	Importance et motivation	Charge de travail et mandataire
Nouveau: Participation à la conception de l'obligation d'annoncer les incidents critiques de cybersécurité au sein du groupe de travail de la Confédération	2021	Cyberstratégie de la Confédération	Taskforce Cyber Security
Remaniement du DB «Protection de base pour les «technologies opérationnelles» (OT)» sur la base du document consolidé de l'OFAE relatif aux exigences minimales pour les exploitants de l'infrastructure critique	2022	Cyberstratégie de la Confédération	Taskforce Cyber Security
Analyse du Network Code de l'UE sur la cybersécurité ainsi que de ses répercussions sur la Suisse	En cours	Condition-cadre réglementaire importante dans l'UE	Taskforce Cyber Security

3.7 Relation Suisse – UE

L'accord sur l'électricité CH-UE dépend de la réalisation d'un accord-cadre. En mai 2021, le Conseil fédéral a toutefois décidé d'abandonner l'accord-cadre avec l'UE. Il prévoit néanmoins d'entamer un dialogue politique avec l'UE sur la poursuite de la collaboration.

Pendant ce temps, le droit au sein de l'UE continue de se développer: le «Clean Energy Package» est entré en vigueur en 2020 et, actuellement, une multitude de réglementations nouvelles ou révisées («Fit for 55») sont élaborées dans le cadre du «Green Deal». Un accord dans le domaine de l'électricité s'avère essentiel pour l'économie et l'approvisionnement électriques suisses. Sans accord, la Suisse est exclue du marché européen. Cela a pour conséquence que de plus en plus de flux électriques non planifiés transitent par la Suisse, imposant des mesures de garantie de la stabilité du réseau. L'implémentation de la règle des 70% peut entraîner des restrictions des capacités transfrontalières entre la Suisse et les pays voisins. Les GO suisses ne seront plus reconnues par l'UE à partir de la mi-2021. Un accord sur l'électricité instaurerait en outre de meilleures conditions-cadre pour les centrales hydrauliques suisses, qui pourraient commercialiser leurs flexibilités dans l'UE à des conditions équitables. En outre, la Suisse est exclue des instances importantes.

Il convient d'observer les évolutions au niveau européen, d'évaluer l'influence sur la Suisse et de représenter ses intérêts. Au niveau de la collaboration Suisse-UE dans le secteur électrique, il faut poursuivre des alternatives.

Tâche	Urgence et échéance	Importance et motivation	Charge de travail et mandataire
Green Deal / Clean Energy Package Analyse des répercussions sur la Suisse (<i>Fit for 55</i> et <i>Second Sustainable Finance Package</i>)	2021+	Propositions de mise en œuvre du Green Deal T1-T4 2021; CEP en vigueur depuis 2020	Secrétariat (implication des représentants d'Eurelectric)
Collaboration sur l'électricité CH-UE (y compris garanties d'origine) Accompagnement des débats politiques et éventuellement positionnement sur les propositions	2021+	Absence d'accord-cadre et d'accord sur l'électricité Collaboration avec l'OFEN, l'EICOM et Swissgrid	Secrétariat (implication de la KoEW et d'autres experts)
Nouveau: Prévion 2022: sous-projet Intégration UE	2022	Point de vue de la branche sur la stratégie énergétique et climatique	Équipe de projet de Prévion 2022
Observation de la DSO Entity Monitoring des activités de la DSO Entity et des futurs DSO Network Codes dans la mesure où l'on a accès aux informations. Les entreprises et les associations suisses ne peuvent pas y adhérer.	En cours	Clean Energy Package, 01.01.20	RegKom

4. Thèmes de fond 2022+

4.1 Objectifs climatiques / législation sur le CO₂

En janvier 2021, le Conseil fédéral a adopté la stratégie climatique de la Suisse. Les objectifs climatiques et la législation sur le CO₂ ont une influence importante sur le cadre réglementaire de la branche de l'électricité. Avec la révision totale de la Loi sur le CO₂, les mesures visant à atteindre les objectifs climatiques doivent être ancrées dans la loi. L'AES apporte son point de vue dans le processus politique relatif à la révision totale et aux ordonnances sur la base des positions existantes.

Tâche	Urgence et échéance	Importance et motivation	Charge de travail et mandataire
Neutralité climatique d'ici à 2050: initiative pour les glaciers et contre-projet Solution subséquente à la législation sur le CO₂ et aux ordonnances sur le CO ₂ avec accompagnement des débats politiques, analyse et éventuellement positionnement sur les propositions.	2021+	Stratégie climatique, COP 21, législation sur le CO ₂ (révision totale)	Secrétariat
Nouveau: Prévision 2022: sous-projet Électrification Décarbonation des secteurs de la mobilité et de la chaleur	2022	Point de vue de la branche sur la stratégie énergétique et climatique	Équipe de projet Prévision 2022

L'implication des commissions par le Secrétariat se fait selon les besoins.

4.2 Flexibilités / dispositifs de stockage

Les flexibilités et les dispositifs de stockage (électricité, gaz, chaleur) formeront un élément-clé de la stratégie énergétique et climatique 2050 et de la sécurité d'approvisionnement. Ils peuvent contribuer à équilibrer les variations de production des énergies renouvelables non ou peu pilotables. Cette compensation peut s'effectuer sur quelques minutes, heures ou jours, voire sur plusieurs mois dans l'idéal pour les dispositifs de stockage.

L'importance des flexibilités et du stockage augmente avec la croissance du photovoltaïque et la sortie du nucléaire exigées par la stratégie énergétique et climatique 2050. Notamment sur les réseaux de distribution, l'exploitation de la flexibilité et des dispositifs de stockage peut modifier les flux de charge. Les Perspectives énergétiques 2050+ ont également souligné l'importance des dispositifs de stockage.

Le Comité a approuvé le document thématique Flexibilités en 2019. Ce document présente l'importance technologique et économique-énergétique des flexibilités du côté des consommateurs et du niveau de réseau 7 pour le secteur énergétique suisse, et le cadre réglementaire qui existe aujourd'hui dans ce contexte. Le thème des flexibilités joue un rôle important dans différents domaines thématiques, mais ne peut pas être considéré de manière isolée. Afin d'éviter les interférences, il convient de reprendre et de prendre en compte ce thème notamment au niveau des différentes problématiques (telles que les réseaux, les dispositifs de stockage, le couplage des secteurs, etc.).

Le thème des dispositifs de stockage et les conditions-cadre qui prévalent dans ce contexte occupent l'AES depuis longtemps. Le Comité a adopté le document thématique Dispositifs de stockage d'électricité en 2019. Ce document présente les possibilités techniques ainsi que les corrélations et les problématiques réglementaires et économique-énergétiques. La révision de la LApEI doit régler explicitement la gestion des flexibilités à l'avenir. Celle-ci influence aussi le traitement et l'utilisation des dispositifs de stockage. Dans ce contexte, la position de l'AES sur les conditions-cadre réglementaires pour les dispositifs de stockage doit être revue: il faut identifier les questions réglementaires éventuellement en suspens, puis affiner et adapter au besoin la position de l'AES.

Tâche	Urgence et échéance	Importance et motivation	Charge de travail et mandataire
Nouveau: Prévision 2022: sous-projet Flexibilités à court terme	2022	Point de vue de la branche sur la stratégie énergétique et climatique	Équipe de projet Prévision 2022
Conditions-cadre réglementaires pour les dispositifs de stockage Analyse des évolutions en Suisse et en Europe, accompagnement des débats politiques et éventuellement positionnement sur les propositions	En cours	Stratégie énergétique et climatique	Secrétariat (implication des commissions)
Network Code de l'UE sur la «Demand-side Flexibility» Analyse des répercussions sur la Suisse	En cours	Condition-cadre réglementaire de l'UE importante	Secrétariat

Tâche	Urgence et échéance	Importance et motivation	Charge de travail et mandataire
		Entrée en vigueur d'ici à 2022+	

L'implication des commissions par le Secrétariat se fait selon les besoins.

4.3 Couplage des secteurs

L'AES traite ce thème du point de vue du secteur électrique. En vue de la stratégie énergétique et climatique, une décarbonation et une électrification de différents secteurs se dessinent. Cela entraîne un couplage de l'électricité, du gaz et de la chaleur, mais aussi de la mobilité et des bâtiments. La mobilité électrique, la mobilité émettant peu de CO₂, le gaz renouvelable ainsi que l'électrification croissante dans le domaine des bâtiments gagnent en importance. Les bâtiments et les transports sont actuellement responsables d'environ 50% pour les premiers et 40% pour les seconds des émissions de CO₂ de la Suisse: ils représentent ainsi un levier important pour réduire les gaz à effet de serre.

L'AES s'engage également en faveur de conditions-cadre adaptées pour la mobilité électrique. De plus, elle collabore étroitement avec l'association gazière dans le domaine du couplage des secteurs (comme prévu par la stratégie de l'AES).

Tâche	Urgence et échéance	Importance et motivation	Charge de travail et mandataire
Collaboration avec l'ASIG Développement de la compréhension commune sur le couplage des secteurs, analyse et argumentaire sur les conditions-cadre réglementaires	2021+	Législation en cours, stratégie de l'AES	Secrétariat
Nouveau: gaz renouvelables / hydrogène Feuille de route «hydrogène» de la Confédération (représentation de l'AES au Sounding Board), lancement en 09/2021 (éventuellement document thématique)	2021+	Stratégie sur l'hydrogène de la Confédération, Mo. 20.4406	Secrétariat (implication de la KoEW)
Influence d'une ouverture complète du marché sur les processus de recharge et la communication de marché (cf. Allemagne)	2021+	Révision de la LApEI	EnDaKo
LApGaz Accompagnement des débats parlementaires, analyse et positionnement sur les propositions, surtout concernant leurs répercussions sur la LApEI.	2022	Message et débats parlementaires sur la LApGaz	RegKom
Nouveau: Prévision 2022: - Sous-projet Couplage des secteurs - Sous-projet Électromobilité	2022	Point de vue de la branche sur la stratégie énergétique et climatique	Équipe de projet Prévision 2022
Échange de données gaz Processus homogènes pour l'électricité et le gaz	En cours	LApGaz	EnDaKo (collaboration avec la SSIGE)
Feuille de route pour la mobilité électrique 2022 Élaboration de documents de la branche (fiches techniques et guides) et engagement en faveur de conditions-cadre adaptées.	En cours	Feuille de route pour la mobilité électrique 2022 de la Confédération	Secrétariat

Échange de données gaz: l'AES a pour objectif de réduire au maximum la charge supplémentaire pour les entreprises multifluides lors de l'implémentation. Elles doivent pouvoir traiter leurs données d'électricité et de gaz avec les mêmes processus et systèmes.

Influence d'une ouverture complète du marché: l'EnDaKo discute de comment traiter les profils de charge standard.

4.4 Digitalisation au sein de la branche énergétique

L'Internet des objets (IoT) signifie un nombre élevé d'objets interconnectés, qui augmentent aussi probablement beaucoup le degré de mise en réseau, la quantité de données existantes et les analyses performantes. Cette évolution simplifie l'intégration d'installations de production renouvelables décentralisées. En outre, elle permet d'en savoir plus sur les besoins des clients et de proposer des produits et des prestations de services correspondants.

Avec la progression de la digitalisation, la protection des données prend également de l'importance: elle fait l'objet d'une réglementation aux niveaux tant cantonal que fédéral. Les gestionnaires de réseau régis par le droit public ou privé qui traitent des données dans le cadre d'un mandat public sont soumis à la loi cantonale correspondante sur la protection des données. Les gestionnaires de réseau qui se livrent en outre à des activités de droit privé sont soumis pour ces dernières à la Loi fédérale sur la protection des données (LPD/OLPD). Il faut analyser la Loi sur la protection des données qui entrera en vigueur en 2022 et évaluer le besoin d'action correspondant.

Non seulement les entreprises, mais aussi les initiatives politiques et les articles de presse se penchent de plus en plus sur les questions relatives à la digitalisation, un grand nombre insistant sur l'approvisionnement énergétique en tant qu'infrastructure critique. Notamment dans le cas de thèmes dénués de standards de branche subsidiaires, on observe une tendance des directives réglementaires à réduire de plus en plus la marge de manœuvre de la branche. Une influence efficace sur ces dernières exige des positionnements et des prises de position cohérents en temps utile de la part de l'Association. Un concept sur la gestion optimale des questions de digitalisation au sein de l'Association a été élaboré et approuvé par le Comité le 7 mai 2020. Les taskforces et le groupe de coordination pour les questions de digitalisation (KGD) sont opérationnels et travaillent sur ces sujets.

Tâche	Urgence et échéance	Importance et motivation	Charge de travail et mandataire
Application de la Loi fédérale sur la protection des données (LPD) Consultation relative à l'Ordonnance sur la protection des données mi-2021	2021	Loi fédérale sur la protection des données, y c. ordonnance	REKO
Nouveau: mise à jour de la recommandation de la branche «Politique des données dans la branche énergétique» et complément avec aides à l'implémentation	2021	Nouvelle Loi suisse sur la protection des données, y c. ordonnance	Taskforce Data Policy & Analytics
Nouveau: création du Forum de l'AES sur la digitalisation dans le secteur de l'énergie	2021	KGD: constitution de groupes de compétences en ligne & physiquement (KGD T2101)	KGD
Utilisation des données pour l'exploitation du réseau Identification du besoin d'action Position ou recommandation de la branche	2021+	Évolution technologique	KoNeTe
Monitoring des futurs modèles d'affaires	2021+	Évolutions technologiques	KoEW

Tâche	Urgence et échéance	Importance et motivation	Charge de travail et mandataire
Analyse de nouveaux modèles d'affaires (en raison de la digitalisation ainsi que d'autres évolutions technologiques) et de leurs répercussions sur le secteur énergétique			

4.5 Paysage et environnement

Outre le changement climatique, l'état des écosystèmes et de la biodiversité en Suisse focalisent de plus en plus l'attention du grand public et de la politique. «L'état de la biodiversité en Suisse est insatisfaisant», écrit l'OFEV à ce sujet.² Parallèlement, la stratégie énergétique et climatique 2050 doit mener au développement de l'hydraulique et des autres énergies renouvelables. La Loi sur l'énergie a déclaré l'utilisation des énergies renouvelables et leur développement d'intérêt national (art. 12, al. 1 LEne). Cela s'accompagne d'un conflit d'intérêts entre utilisation et protection qui s'accroît, ainsi qu'une position différente des différents offices fédéraux. Il faut aborder les intérêts divergents par un dialogue constant. La condition préalable à cela est une compréhension du contexte réglementaire de départ, des acteurs et de leurs intérêts, ainsi que des possibilités réglementaires pour la conception.

D'autres thèmes liés à la durabilité et à l'environnement gagnent également en importance et peuvent avoir une influence sur l'activité du secteur énergétique. Ils doivent être analysés et évalués suffisamment tôt.

Tâche	Urgence et échéance	Importance et motivation	Charge de travail et mandataire
Double initiative Biodiversité et paysage et contre-projet indirect de la Confédération Accompagnement des débats politiques, analyse et éventuellement positionnement sur les propositions	2021	Double initiative Biodiversité et paysage et contre-projet indirect de la Confédération	Secrétariat (implication du groupe de travail et du «Kernteam»)
Pour l'instant, table ronde annuelle AES-OFEN sur le développement des énergies renouvelables Le dialogue entamé en 2019 entre l'OFEN et l'AES est poursuivi. Présenter les conflits d'intérêts du point de vue de la branche. Identifier les obstacles réglementaires et développer les options d'action.	2021+	Révision LEne, obstacles au développement des énergies renouvelables, réalisation des objectifs de la stratégie énergétique et climatique	Secrétariat (implication des responsables de projets pour les installations d'énergies renouvelables des membres de l'AES)
Protection des oiseaux au niveau des lignes électriques Accompagnement de l'adaptation du guide de l'OFEV	2021+	Révision de l'Ordonnance sur les lignes électriques	Ko NeTe
Simplification des procédures Accompagnement du rapport de l'OFEN: qu'est-ce qui aiderait la branche	2021+	Po. 19.3730 Des procédures plus efficaces et plus courtes pour la réalisation des installations de production d'énergies renouvelables	Secrétariat (implication des commissions et des groupes de travail)

² <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/biodiversite/info-specialistes/etat-de-la-biodiversite-en-suisse.html>

5. Activités en cours

- Mises à jour de recommandations de la branche et de manuels
- Sécurité au travail
- Formation professionnelle
- OSTRAL
- Prises de position relatives aux consultations sur des modifications d'ordonnance
- Remaniement des contrats types

6. Autres tâches

6.1 Investissements étrangers en Suisse

Le Parlement a transmis la [motion 18.3021](#), qui charge le Conseil fédéral de présenter des propositions pour contrôler les investissements. Le Conseil fédéral soumettra probablement d'ici à fin 2021 une base légale possible pour contrôler les investissements directs depuis l'étranger dans des entreprises suisses (processus de consultation habituel). De plus, l'[lv.pa. 16.498](#) est toujours en suspens. La CEATE-N a commencé les délibérations; le calendrier est ouvert.

En 2017, le Comité avait adopté un [onepager](#)³ dans lequel il justifiait le refus des ingérences dans la liberté de propriété. Actuellement, on peut toutefois partir du principe que des propositions concrètes seront soumises pour l'introduction de mesures visant à examiner l'approbation et / ou la limitation d'investissements d'entreprises étrangères. L'AES devrait s'y préparer.

³ des Affaires publiques de l'AES